

La loi de Finances

Vendredi 18 janvier 2019

de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

Animé par :

Jean-Pierre CASIMIR

Professeur à la Faculté de droit de Bourgogne

Avec la participation de :

Michel VITROLLES

Responsable de la Commission de Droit Fiscal
Avocat au Barreau de Saint-Etienne cabinet B.V.F.D

Horaires :

De 9h15 à 17h45
Soit 7 heures de formation

Lieu :

EUROJURIS
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Compétences / spécialités :

Droit fiscal et droit douanier
Droit des sociétés

Public visé :

Avocats, fiscalistes, huissiers, notaires, experts comptables, juristes

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Mail : formation@eurojuris.fr

Programme du séminaire

Objectifs : ce séminaire a pour objectifs de permettre aux participants d'appréhender la loi de finances pour 2019.

• La loi de finances pour 2019

Fiscalité des particuliers

Fiscalité des entreprises

Autres dispositions fiscales et mesures sociales

• La dernière loi de finances rectificative pour 2018

Fiscalité des entreprises

Fiscalité des particuliers et du patrimoine

Autres mesures fiscales

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348€ TTC, soit 290€ H.T.

Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.

Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire sont acceptées.

Demande de documentation

Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.